

Fiche signalétique

Akzo Nobel Coatings Inc. vous encourage à lire et à comprendre entièrement cette FSSS et s'attend à ce que vous le fassiez, car il y a des informations importantes dans tout le document. De plus, Akzo Nobel Coatings Inc. s'attend à ce que vous suiviez les mesures indiquées dans ce document à moins que les conditions de votre utilisation ne requièrent d'autres méthodes ou mesures appropriées.

Afin de promouvoir une manipulation sécuritaire, chaque client ou bénéficiaire devrait : 1) aviser ses employés, agents, entrepreneurs et autres personnes qui, d'après le client, utiliseront la matière dont il est question dans l'information contenue dans cette FSSS et tout autre information ayant trait aux dangers et à la sécurité; 2) fournir ces mêmes informations à chacun des acheteurs de ce produit; 3) demander à ses clients de passer l'information à leurs employés, clients et autres utilisateurs du produit et 4) aviser ses employés, agents, entrepreneurs, et autres que les mesures de précaution identifiées pour ce produit et tout autre produit avec lesquels des mélanges peuvent être créés sont transférables et s'ajoutent au mélange.

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier

Akzo Nobel Coatings Inc.
5555 Spalding Drive
Norcross, GA 30092
USA 1-800-618-1010

Fournisseur canadiens

Akzo Nobel Coatings Ltd.
110 Woodbine Downs Blvd.
Unit #4 Etobicoke, Ontario
Canada M9W 5S6 1-800-618-1010

EN CAS D'URGENCE (SANTÉ OU DÉVERSEMENTS) :

CHEMTREC (800) 424-9300

CHEMTREC International (703) 527-3887 (Outside the US, collect calls accepted)

Code du produit : 397741

Nom du produit : WANDA XTR SLOW HARDENER

No de fiche signalétique : 397741WAN620FR33364

Date d'édition : 6/22/2009.

Version : 1.01

Date : 6/23/2009.

d'impression

Pour obtenir la plus récente information de ces Fiches Signalétiques, visiter notre site électronique a <http://www.akzonobelcarrefinishes.net> Pour obtenir de l'information additionnelle appeler la ligne technique Akzo Nobel Car Refinishes a 1-800-618-1010

Section 2. Identification des risques

Vue d'ensemble des urgences : DANGER!

LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. COMBUSTIBLE. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE RESPIRATOIRE GRAVE. NOCIF PAR ABSORPTION CUTANÉE OU PAR INGESTION. CAUSE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX. RISQUE DE DÉFICIENCE CONGÉNITALE POSSIBLE - CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE DE CAUSER DES MALFORMATIONS, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.
- Ingestion** : Toxique en cas d'ingestion.
- Peau** : Toxique par contact avec la peau. Gravement irritant pour la peau.
- Yeux** : Irritant pour les yeux.

Section 2. Identification des risques

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Effets chroniques** : Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des animaux. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.
- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Tératogénicité** : Selon des études menées sur des animaux, ce produit contient des substances qui pourraient causer des malformations congénitales.
- Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Organes cibles** : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, reins, foie, muqueuses, le système lymphatique, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.

Signes/symptômes de surexposition

- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux
respiration sifflante et difficultés respiratoires
asthme
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.
- Peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur
- Yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmolement
rougeur
- Conditions médicales aggravées par une surexposition** : Des troubles respiratoires préexistants et des troubles impliquant tout organe cible mentionné dans le chapitre intitulé "Identification des risques" peuvent être aggravés par une surexposition à ce produit.

AVIS : Des rapports ont associé une SUREXPOSITION répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La concentration et l'inhalation délibérée du contenu de cet emballage peut être nocive ou mortel.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

États-Unis

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>%</u>
résine polyisocyanate de type trimère de HDI	28182-81-2	35 - 45
acétate de n-butyle	123-86-4	10 - 25
cyclohexanone	108-94-1	5 - 10
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	5 - 10
acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	1 - 5
parachlorobenzotrifluorure	98-56-6	1 - 5
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
- Note au médecin traitant** : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Liquide inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Non utilisables** : NE PAS utiliser de jet d'eau.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
composés halogénés
Halogénures de carbone
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage**
- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Les personnes ayant des antécédents d'asthme, d'allergies ou de maladie respiratoire chronique ou récurrente ne doivent pas intervenir dans les procédés utilisant ce produit. Éviter l'exposition durant une grossesse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Section 7. Manutention et entreposage

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Nom du produit

États-Unis

acétate de n-butyle

Limites d'exposition

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2007).

STEL: 200 ppm 15 minute(s).

TWA: 150 ppm 8 heure(s).

NIOSH REL (États-Unis, 12/2001).

STEL: 950 mg/m³ 15 minute(s).

STEL: 200 ppm 15 minute(s).

TWA: 710 mg/m³ 10 heure(s).

TWA: 150 ppm 10 heure(s).

OSHA PEL (États-Unis, 11/2006).

TWA: 710 mg/m³ 8 heure(s).

TWA: 150 ppm 8 heure(s).

cyclohexanone

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2007). Absorbé par la peau.

STEL: 50 ppm 8 heure(s).

TWA: 20 ppm 8 heure(s).

NIOSH REL (États-Unis, 12/2001). Absorbé par la peau.

TWA: 100 mg/m³ 10 heure(s).

TWA: 25 ppm 10 heure(s).

OSHA PEL (États-Unis, 11/2006).

TWA: 200 mg/m³ 8 heure(s).

TWA: 50 ppm 8 heure(s).

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

AIHA WEEL (États-Unis, 1/2007).

TWA: 50 ppm 8 heure(s).

acétate de 2-butoxyéthyle

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2007).

TWA: 20 ppm 8 heure(s).

NIOSH REL (États-Unis, 12/2001).

TWA: 33 mg/m³ 10 heure(s).

TWA: 5 ppm 10 heure(s).

1,2,4-triméthylbenzène

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2007).

TWA: 123 mg/m³ 8 heure(s).

TWA: 25 ppm 8 heure(s).

NIOSH REL (États-Unis, 12/2001).

TWA: 125 mg/m³ 10 heure(s).

TWA: 25 ppm 10 heure(s).

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un examen des personnes et de l'atmosphère sur le lieu de travail ou d'effectuer un contrôle biologique pour déterminer l'efficacité de la ventilation, définir d'autres mesures de contrôle, et/ou statuer sur la nécessité d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.
- Protection individuelle**
- Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique** : Liquide.
- Point d'éclair** : Coupe fermée: 39°C (102.2°F)
- Température d'auto-inflammation** : Non disponible.
- Limites d'inflammabilité** : Non disponible.
- Apparence** : Non disponible.
- Odeur** : Non disponible.
- Seuil de l'odeur** : Non disponible.
- Densité relative** : 1
- pH** : Non disponible.
- Point d'ébullition/condensation** : 56°C (132.8°F)
- Point de fusion/congélation** : Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Plus lourd que l'air
Densité	: 8.35 lbs per gal 1 g/cm ³
Weight Volatiles	: 56.8% (p/p)
Volume Volatiles	: 62.97 %(v/v)
Weight Solids	: 43.20 %(w/w)
Volume Solids	: 37.03 %(v/v)
VOC	: 4.67 lbs per gal 560 (g/l).
Propriétés de dispersibilité	: Non dispersible dans les substances suivantes: l'eau froide.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité	: Le produit est stable.
Polymérisation Dangereuse	: Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Éviter l'exposition durant une grossesse.
Matières à éviter	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Conditions de réactivité	: Très inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique. Inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : matières comburantes.

Section 11. Information toxicologique

États-Unis

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage
cyclohexanone	DL50 Cutané	Lapin	1 mL/kg
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	1130 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	1800 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	1620 uL/kg
	DL50 Sub-cutané	Rat	2170 mg/kg
	Dlmin Intra-veineux	Rat	568 mg/kg
acétate de 2-butoxyéthyle	DL50 Cutané	Lapin	1500 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	2400 mg/kg
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg
	DL50 Orale	Rat	8532 mg/kg
acétate de n-butyle	DL50 Cutané	Lapin	>17600 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	10768 mg/kg
parachlorobenzotrifluorure	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	390 ppm
	DL50 Cutané	Lapin	>2700 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	>6800 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	13 g/kg
1,2,4-triméthylbenzène	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	22000 mg/m ³
	DL50 Orale	Rat	5 g/kg
	Dlmin Intra-péritonéal	Rat	1752 mg/kg

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Section 11. Information toxicologique

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
acétate de n-butyle	-	-	-	Aucune.	-	-
cyclohexanone	A3	3	-	Aucune.	-	-
acétate de 2-butoxyéthyle	A3	-	-	Aucune.	-	-
1,2,4-triméthylbenzène	-	-	-	Aucune.	-	-

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique : Non disponible.

Biodégradabilité : Non disponible.

Les données écotoxicologiques pour un ou plusieurs composants sont connues et sont disponibles sur demande.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport

Section 15. Information réglementaire

États-Unis

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SARA 313

	<u>Nom du produit</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Concentration</u>
Feuille R - Exigences en matière de rapport	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	5.00
	1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	1.01

Californie prop. 65 : MISE EN GARDE : Ce produit contient un agent chimique qui, selon l'État de Californie, cause le cancer.

Canada

SIMDUT (Canada) : Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).
Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).
Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).
Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).



Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de danger :



Symbole(s) de danger : Non disponible.

Mentions de risque

R10- Inflammable.
R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases de sécurité

S2- Conserver hors de la portée des enfants.
S24- Éviter le contact avec la peau.
S37- Porter des gants appropriés.
S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Réglementations Internationales

Listes internationales :

- Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Inventaire du Japon (ENCS)**: Indéterminé.
- Inventaire japonais (ISHL)**: Indéterminé.
- Inventaire de Corée (KECI)**: Indéterminé.
- Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC)**: Indéterminé.
- Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)**: Indéterminé.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.